

ÉCONOMIE Les cafés "création d'entreprise" sont une réussite

Un café pour partir du bon pied...



Élus de la communauté de communes du Briançonnais, de la Chambre de métiers, de la Chambre d'industrie et de la Plateforme Initiative Locale ont signé la convention de partenariat entérinant la poursuite des cafés "création d'entreprise"

L'essai est concluant. L'expérimentation a convaincu tout le monde. L'opération "café-entreprise" est donc reconduite. Destinée aux créateurs (ou repreneurs) d'entreprise qui souhaitent obtenir des conseils avant de se lancer dans le grand bain, cette action a été mise en place à 17 reprises depuis son lancement, en juin 2011. Et 124 porteurs de projets y ont participé. Objectif : proposer aux futurs entrepreneurs un guichet unique pour accéder rapidement à un rendez-vous et à des informations clés. L'idée émane de la communauté de communes du Briançonnais (CCB). L'animation est assurée par Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Plateforme d'Initiative Grand Briançonnais. Les projets présentés au cours de ces "cafés" ont vocation à devenir des TPE.

LE CHIFFRE

18. C'est le nombre de sociétés officiellement inscrites au registre de la chambre de commerce par des entrepreneurs ayant participé au "café création d'entreprise" depuis juin 2011.

Bien souvent les personnes créent d'abord leur emploi ou le complètent : elles sont salariées, demandeurs d'emplois ou pluriactifs, en disponibilité de la fonction publique. Les domaines d'activités concernés sont très variés : électricien, maçonnerie, charpente, boulangerie, bâtiment, agroalimentaire, restauration, prêt à porter, magasins de sport, fleuriste, accompagnateur en montagne, médecins, consultants en droit public, consultant en environnement, agence de voyage, services à la personne, massages bien-être, etc.

Sur les 124 personnes ayant participé à ces opérations, 18 ont déjà franchi le pas et ont créé leur entreprise. □

L'opération "café entreprise" renouvelée

Vendredi 9 décembre à 17 heures, la communauté de communes du Briançonnais, la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale des Hautes-Alpes, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Alpes et la Plateforme Initiative Grand Briançonnais Embrunais se sont réunis au siège de la CCB pour signer une convention de partenariat pour la mise en œuvre de ces cafés "création d'entreprise".

Porté par la Communauté

de CCB, ce dispositif a déjà fait ses preuves à titre expérimental.

C'est en juin dernier que la CCB a lancé les cafés "créations d'entreprise", des petits-déjeuners de primo-accueil organisés par la CCB dans ses locaux à Briançon, deux à quatre vendredis par mois de 9 heures à 12 heures.

Ces "cafés" sont collectifs et gratuits.

À ce jour, les sessions accueillent entre 5 et 12 personnes chaque vendredi. □

INSCRIPTIONS

M. Meyer, Communauté de communes du Briançonnais :
04 92 21 35 97 ou
l.meyer@ccbrianconnais.fr